

11-05-2020

Anderlecht, le

ADMINISTRATION COMMUNALE
GEMEENTEBESTUURMonsieur Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal
Rue de l'Agrafe 68/5
1070 Anderlecht**CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS –
TECHNIQUE - TRAVAUX PUBLICS.**

Votre correspondant : Kurt DE DURPEL

Chef de Division
☐ 02/526.21.21

Notre réf. : CV/CA/LET/2020.0026 MH.

Objet : réponse à votre question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant l'Allée Paul Ooghe.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question écrite concernant l'Allée Paul Ooghe, nous avons effectivement constaté que les potelets amovibles avaient disparu.

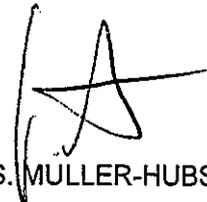
Nous avons réinstallé des potelets amovibles la semaine du 9 mars 2020.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,


M. VERMEULEN.

Par délégation :
L'Echevine des services du Développement
Urbain, la Mobilité et les Travaux publics,


S. MULLER-HUBSCH.



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE D'ANDERLECHT

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

Présents

Fabrice Cumps, *Echevin-Président* ;
Jérémy Drouart, Susanne Muller-Hubsch, Fabienne Miroir, Elke Roex, Fatiha El Ikdimi, Alain Kestemont, Nadia Kammachi, Allan Neuzy, Julien Milquet, *Échevin(e)s* ;
Marcel Vermeulen, *Secrétaire communal*.

Excusés

Eric Tomas, *Bourgmestre* ;
Mustapha Akouz, *Président du C.P.A.S.*

Séance du 07.04.20

#Objet : Projet de réponse à la question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins par Monsieur le Conseiller communal Gaëtan Van Goidsenhoven concernant l'Allée Paul Ooghe – Approbation.#

320 CADRE DE VIE

321 Travaux publics

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS,

Vu la question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins par Monsieur le Conseiller communal Gaëtan Van Goidsenhoven concernant l'Allée Paul Ooghe.

DECIDE:

d'approuver le contenu du courrier de réponse adressé à Monsieur le Conseiller communal Gaëtan Van Goidsenhoven, annexé au présent rapport.

Le Collège approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Marcel Vermeulen

L'Echevin-Président,
(s) Fabrice Cumps

POUR EXTRAIT CONFORME
Anderlecht, le 08 avril 2020

Le Secrétaire communal,

Marcel Vermeulen

Par déléation :
L'échevin,


Susanne Müller-Hubsch

Question écrite au Collège

Objet : Allée Paul Oogh

L'Allée Paul Oogh est une petite voirie en cul-de-sac dont l'issue débouche sur un escalier menant sur les rives du canal. Devant la descente de l'escalier, entre les deux immeubles de front, un stationnement gênant s'opère très régulièrement rendant l'accès de ces immeubles par les pompiers difficile.

Avez-vous connaissance de cette situation ?

Des mesures sont-elles envisagées – et lesquelles – pour remédier à ce problème ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal